

Argent de poche : Un dispositif à destination des 16-17 ans

Pour la troisième année, l'Agglomération reconduit le dispositif Missions Argent de Poche afin de permettre aux jeunes (16-17 ans) de se confronter pour la première fois à la réalité du monde du travail. Ce projet est d'autant plus important en ces temps de pandémie car il est difficile de trouver un premier « job d'été ».

Guingamp-Paimpol Agglomération reconduira l'opération du lundi 5 juillet au vendredi 6 août 2021.

Un jeune pourra effectuer 3 missions maximum au cours de l'été.

Les missions susceptibles d'être confiées aux jeunes : Aide à l'entretien des espaces verts, classement, rangement, petits travaux de peinture, nettoyage de véhicules ou de matériels...

Pratique

Chaque mission a une durée d'une demi-journée (3h30 dont 30 minutes de pause). L'indemnisation de l'agglomération est fixée à 15€ par mission. L'encadrement de ces jeunes est assuré par les agents des collectivités demandeuses. Une charte est signée par le jeune et une convention lie les mairies volontaires et l'Agglomération.

- ✓ Seront également pris en compte, dans la mesure du possible, la mobilité des jeunes et/ou les incapacités médicales pour certaines tâches.
- ✓ Le paiement des missions se fera sur rendez-vous, une fois les missions accomplies.
- ✓ Les missions sont réalisées obligatoirement en compagnie d'un agent ou d'un élu.

Inscriptions jusqu'au 14 mai 2020

Contact :

Info Jeunes

Rue Hyacinthe Cheval

22200 GUINGAMP

Tel : 06.38.61.09.71

Email : infojeunes@guingamp-paimpol.bzh